

BULLETIN MUNICIPAL

ARCY SUR CURE

DECEMBRE 2014



Mairie
Rue du Château – 89270 ARCY SUR CURE
03.86.81.91.69 / 07.87.37.85.74
mairie.arcy-sur-cure@wanadoo.fr
www.arcy-sur-cure.fr

LE MOT DU MAIRE

La réduction des aides de l'état aux collectivités commence à devenir une réalité.

Dans les comptes des régions, des départements et des communes dès cette nouvelle année, des coupes sombres vont devoir être réalisées.

Pour les communes, c'est la double peine, moins d'argent des dotations de l'état pour le budget de fonctionnement, mais aussi moins de subventions de nos partenaires pour réaliser des investissements.

La conséquence la plus récente, c'est la réduction de la desserte ferroviaire par la Région de la ligne « Morvan », avec la suppression de 2 trains sur 5 dès le mois de juillet 2015 et la suppression d'arrêts, comme celui d'Arcy remplacé par une desserte en bus. La région nous a présenté ces réductions comme une nécessité de gain de temps pour rejoindre Paris, mais la réelle cause est d'économiser des millions d'euros. Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire changer le projet initial, chacune d'elle peut être fière de son action citoyenne, qui a permis de faire évoluer la situation, même si elle nous semble toujours insuffisante.

A Arcy comme ailleurs, il faudra être vigilant pour élaborer notre budget 2015 car nous ne sommes qu'au début d'une longue baisse étalée sur plusieurs années. Nous ne sommes pas à l'abri de devoir, nous aussi faire des coupes budgétaires. Nous avons encore des possibilités de faire quelques économies mais elles ne doivent pas se faire au détriment de la qualité du service public.

La tentation qui consiste à récupérer ce que l'état ne nous donne plus, auprès du contribuable local, je m'y refuse !

Dans ce contexte difficile, je veux rester optimiste et je souhaite que 2015 soit plus prospère. Je crois en la capacité de l'homme à être inventif et à la richesse de nos territoires. Les énergies renouvelables, les biotechnologies, le développement du haut débit, et bien d'autres domaines en cours de déploiement, sont des sources d'espoir pour l'avenir de nos communes.

Très bonne année 2015 à vous.

Olivier BERTRAND

**Les Vœux du Maire auront lieu
le samedi 17 janvier 2014 à 18h30 à la salle des fêtes
avec la participation des Chorales
Arcy La Do Ré d'Arcy et Les Voix De La Colline d'Asquins**

SOMMAIRE

-	Le mot du Maire	P. 2
-	En prévision des chutes de neige	P. 3
-	Mise en œuvre des commissions communales	P. 4
-	Pour illustrer notre site internet	P. 4
-	Ligne TER : enfin une négociation ?	P. 5
-	Petite histoire de la gare d'Arcy-sur-Cure	P. 6
-	La parole des jeunes	P. 8
-	Les travaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales	P. 9
-	Soyez vigilants	P. 10
-	Modification des horaires d'ouvertures des déchetteries	P. 10
-	Jour de collecte des ordures ménagères au Lac Sauvain	P. 10
-	La Grande Guerre commémorée par toutes les générations	P. 11
-	Le coin des associations	P. 12
-	L'Etat Civil	P. 20

EN PREVISION DES CHUTES DE NEIGE

Tous responsables du déneigement

À chaque épisode neigeux, les employés communaux travaillent sans relâche pour assurer le déneigement des rues et voies publiques et permettre ainsi aux arcyats de circuler dans les moins mauvaises conditions possibles. Il est, par ailleurs, conseillé aux riverains de déneiger leur trottoir afin d'assurer une meilleure circulation des piétons.

Les effets néfastes du sel

En excès, le sel brûle la végétation et nuit à l'équilibre des sols, particulièrement au pied des arbres d'alignement et il pollue les nappes phréatiques par infiltration.

Il provoque aussi la dégradation très rapide des revêtements des chaussées et trottoirs. C'est pourquoi certaines rues, refaites récemment (comme la rue du Gué par exemple) ne sont pas salées, seules la lame de déneigement est passée.

Changer ses habitudes

Quelques soient l'organisation et les moyens déployés, une chute de neige aura toujours un impact sur la vie des arcyats

Pour vivre au mieux un épisode neigeux, la préparation et l'équipement individuel sont primordiaux : partir plus tôt le matin, porter des vêtements et chaussures adaptés, avoir des pneus neige dès la fin de novembre et rouler prudemment, adapter son itinéraire, pratiquer le covoiturage, être plus vigilant l'un envers l'autre.

Evelyne ROBERT, Sylvie JOUBLIN



MISE EN ŒUVRE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vous nous avez élus sur la base d'un programme électoral que nous commençons à mettre en œuvre. Les commissions mises en place se sont réunies 14 fois, le conseil municipal 7 fois.

Commission 1 habitat, voirie et bâtiments communaux présidée par Jean Marc Anière réunie 3 fois pour des problèmes de voirie au Val Sainte Marie, discussion au sujet de travaux à la halle municipale et au stade de foot, des loyers à envisager pour le camping et l'ancienne boulangerie/futur café, construction de toilettes handicapés.

Commission 2 cadre de vie, lien social présidée par Evelyne Robert réunie 2 fois pour préparer le fleurissement estival, réflexion plus globale sur le village et sur une étude paysagée de la zone du tri sélectif. Préparations pour Noël.

Commission 3 vie associative, animation présidée par Jean Marc Anière réunie 4 fois pour inventorier les associations de notre commune, organiser le forum des associations pour leur permettre de travailler ensemble et leur offrir un moyen de se faire mieux connaître auprès de la population. Deux réunions en salle des fêtes ont été initiées pour tout préparer. Le forum des associations a eu lieu le 14 Septembre 2014.

Commission 4 communication présidée par Sylvie Joublin réunie 4 fois pour traiter des éditions municipales : deux traditionnels bulletins municipaux semestriels avec nouvelle mise en page et deux « Brèves d'Arcy » nouvelles parutions dont les thématiques suivront l'actualité. L'usage d'une photocopieuse couleur et la mise en ligne sur le site internet, la distribution par les conseillers réduiront les coûts. Réunions préparatoires pour la « Brèves » du printemps ainsi que les bulletins de Juillet et Janvier. Questionnaire, affiche et « brèves spécial forum des associations » ont été réalisés par JM Anière, S Joublin et le secrétariat de Mairie.

Commission 5 des finances présidée par Olivier Bertrand pour étudier les budgets en début d'année. En 2015, une baisse des dotations de l'état est prévue. L'orientation budgétaire ira tout de même en direction de la voirie.

N'oublions pas les délégués auprès du Conseil Communautaire, du Syndicat d'électrification de l'Yonne, d'alimentation en eau potable de Mailly la Ville, du conseil d'école et du C.C.A.S.

Nous faisons notre possible pour être présents aux commissions et organismes en lien avec la Communauté des Communes (Centre de Loisirs, crèche, office de tourisme, Natura 2000), Syndicat Cure, comité de programmation LEADER (fonds européens)...

Intercommunalités, cantons, pays, tout évolue actuellement. Les 12 années d'expérience de notre maire Olivier Bertrand nous seront utiles.

POUR ILLUSTRER NOTRE SITE INTERNET

Créé en 2012, le site internet de notre Commune est vu par un nombre croissant de visiteurs : de 13909 pages vues, 1950 utilisateurs et 3123 sessions en 2012 à 30875 pages vues, 8163 utilisateurs et 11332 sessions pour 2014. Il répond à la double mission de faire connaître le village à tous publics et informer localement des actualités des associations, la vie municipale. Afin de renouveler les clichés numériques du site et de le faire évoluer, nous faisons appel à vous, photographes amateurs et passionnés. Merci de nous envoyer (maire.arcy-sur-cure@wanadoo.fr) des clichés du village, libre de droits (paysages, village, patrimoine, animations) afin d'agrandir notre photothèque, une occasion de montrer vos talents.

Que 2015 soit positive et constructive

Sylvie JOUBLIN

LIGNE TER : ENFIN UNE NEGOCIATION ?

Depuis sa présentation aux habitants et élus de nos communes des vallées de l'Yonne et de la Cure, le projet du Conseil Régional de refonte de nos dessertes TER a généré une véritable levée de boucliers. La raison ? Ce projet prévoit des changements d'horaires et la suppression d'une partie des trains, qui seraient remplacés par des autocars ou pas remplacés du tout. Et ce n'est pas tout : bon nombre d'arrêts seraient supprimés, dont celui d'Arcy-sur-Cure. Même les liaisons alternatives en autocar laisseraient de côté des arrêts comme Lucy-Bessy ou Voutenay. Les nouveaux horaires ne permettraient plus à la plupart des usagers de se rendre quotidiennement sur leur lieu de travail à Auxerre ou Avallon.

La suppression de nombreuses haltes bouleverserait la vie de toutes ces personnes qui ont choisi de vivre dans nos villages ou d'y acheter une résidence secondaire parce que le train y est accessible à pied. Les communes qui cesseraient d'être irriguées par le train sont vouées à voir s'abaisser le nombre de leurs visiteurs. L'impact sur les commerces, le développement économique, le tourisme, la démographie et finalement l'avenir de nos villages est incalculable.

Face à cette amputation programmée, les réactions des habitants et des élus ont été quasi unanimes contre le projet. De rencontres houleuses avec les représentants du Conseil Régional à Clamecy ou Avallon en manifestations à Dijon ou Vermenton, les voix se sont multipliées pour prendre la défense de nos lignes face à ce qui ressemblait bien à un passage en force du Conseil Régional. Affiches, tracts, création d'une page Facebook « Protégeons nos trains », communiqués aux médias locaux et pétitions ont notamment permis de faire entendre nos voix.

Rencontrant une opposition plus déterminée qu'il l'avait sans doute escomptée, le Conseil Régional a finalement commencé à amender son projet. Au fil des copies, Vermenton, Champs, Mailly ou Coulanges-sur-Yonne ont regagné un arrêt de train et quelques micro-aménagements ont été proposés. Un début de concertation est en marche. Tel qu'il est, élus et habitants sont d'accord pour convenir que le projet est encore largement insuffisant pour répondre aux demandes des usagers. C'est pourquoi une contre-proposition des élus a été envoyée début décembre au Conseil Régional, demandant en particulier la conservation d'un arrêt de train à Arcy. A suivre...

Steve LYTTON, Vincent PRIOLLET



Manifestation à l'inauguration de la Maison de Retraite de Vermenton et au Conseil Régional de Bourgogne à Dijon

PETITE HISTOIRE DE LA GARE D'ARCY-SUR-CURE

Alors que nous nous battons sans répit contre le Conseil régional et la SNCF afin que les trains continuent à s'arrêter à la gare d'Arcy, il n'est pas inutile de rappeler l'histoire de notre gare.

La Création de la ligne

C'est par un décret du 27 septembre 1863 déclarant d'utilité publique que notre chemin de fer voit le jour. A la demande du préfet, une commission se réunit pour fixer l'emplacement des gares. On trouve dans cette commission MM. Baudoin, Le Fournier, Badin, De Bonnaire, Bardan, membres du Conseil Général ainsi que Jeannez, propriétaire à Vermenton, Boissard, maire de Cravant, Borgnat, maire de Migé et Livras, maire de Coulanges. A cette occasion, une affiche est imprimée chez Gallot à Auxerre. L'avis d'enquête paraît dans la presse locale (*L'Yonne* du 19 mai 1866 et le *Journal d'Avallon* et de l'arrondissement du 20 mai 1866).

L'établissement de la gare d'Arcy

L'emplacement de la gare d'Arcy est approuvé par la commission le mardi 12 juin 1866. Ils décident aussi d'établir les haltes de Lucy-sur-Cure, Saint-Moré et Voutenay. Le but est de permettre aux plus grands nombres de personnes de pouvoir accéder au train. L'enquête publique menée à Arcy ne révèle aucune réclamation. Le procès-verbal en date du 4 juin 1866 est signé par le maire d'Arcy Charles Lemaire et Louis Coppin, premier adjoint. Le tribunal d'Auxerre, par un jugement du 25 novembre 1868, prononce l'expropriation des parcelles pour le passage du chemin de fer. En 1867, les 27 janvier, 10 février et 24 juillet, deux cent soixante-dix actes de cessions de terrains sont passés chez M^e Renard, notaire d'Arcy.

Le 26 mai 1869, le maire d'Arcy entérine par le conseil municipal un traité qui lie la commune d'Arcy à M. Véron, géomètre expert pour le compte de la compagnie de chemin de fer. Par ce traité, il est accordé à la commune d'Arcy une somme de 100 F pour l'occupation de matériaux pour la construction de la gare et la voie ferrée sur la chaussée publique.

Les travaux débutent... et les accidents aussi

Les travaux à la gare d'Arcy et du tunnel ferroviaire de Saint-Moré débutent à partir du mois de novembre 1869. On peut lire dans le journal *l'Yonne* du 18 décembre 1869 : « *Arcy, le 17 décembre, nous sommes ici sous le coup d'une douloureuse impression. Tous les jours, on nous signale des accidents occasionnés par les éboulements dans les tranchées du chemin de fer en construction. Samedi dernier, c'était un jeune homme de 19 ans, le nommé Fautrier Alfred, d'Arcy, qui a été pris sous une masse de terre. Ses blessures ont paru assez graves pour qu'on jugeât nécessaire de le transporter à l'hôpital de Vermenton. Hier, c'était un père de famille, d'une cinquantaine d'années, connu dans le pays sous le nom de Martin, conducteur des travaux du percement du tunnel. Une masse de terre est tombée sur lui alors qu'il prenait des mesures. Il a cessé de vivre...* ». Le tunnel ferroviaire fait 208 mètres de long.

Les conflits de la commune avec le P.L.M.

Le 6 août 1871, la commune se bat depuis des années avec la Compagnie du chemin de fer pour le chemin qui descend à droite du tunnel routier de Saint-Moré et qui passe sous le pont ferroviaire et qui fait le contour du massif. Ce chemin refait par la compagnie du chemin de fer est trop raide pour que les propriétaires des parcelles de terrain puissent faire passer des charrettes. La commune demande à nouveau à la compagnie de chemin de fer de refaire le chemin. N'ayant aucune réponse, le 16 décembre, le conseil demande l'autorisation de poursuivre M. Raison, ingénieur du P.L.M. C'est seulement le 1^{er} mars 1874 que le PLM va proposer une somme de 1200 F pour la réfection du chemin du tunnel mais aussi du chemin qui va d'Arcy au Beugnon et qui passe sous le petit pont ferroviaire. Cette somme va être acceptée par la commune d'Arcy. D'autant plus que la commune d'Arcy va utiliser cet argent... pour réparer le chemin communal d'Arcy à Montillot impraticable depuis plus de 15 ans et la construction de « lieux d'aisances » pour les enfants de l'école d'Arcy oubliée par l'architecte lors de la construction de la maire-école.

La description de la gare

Voici la description de la gare donnée dans les archives : « La station d'Arcy projetée à l'extrémité du village, à gauche de la route nationale n°6 de Paris à Chambéry, serait mise en communication avec cette route par une avenue de 7 m de large jusqu'à la cour des marchandises et de 6 m à celle des voyageurs. La gare d'Arcy est un bâtiment de 4^e classe. La pose provisoire d'une voie de marchandises est nécessaire. La gare s'étend sur une superficie de 2 ha 72 ares...».

L'ouverture de la ligne de chemin de fer

Notre ligne de chemin de fer est ouverte en trois étapes : de Cravant à Avallon le 20 octobre 1873, d'Avallon à Maison-Dieu le 19 juin 1876 et de Maison-Dieu à Dracy-Saint-Loup le 23 août 1882. Les gares ouvertes sur notre tronçon dépendant du département de l'Yonne sont : Cravant, Accolay, Vermenton, Lucy-sur-Cure, Arcy-sur-Cure, Voutenay, Sermizelles-Vezelay, Vault-de-Lugny, Vassy, Avallon, Maison-Dieu et Saint-André-en-Terre-plaine.

La gare est équipée par la commune

Le 17 novembre 1873, le Conseil municipal d'Arcy demande que la gare soit ouverte à la télégraphie privée et fait poser, dans la foulée, une boîte aux lettres par Vincent Sigault, maréchal à Arcy pour 28,5 F.

Des travaux sur la voie ferrée non conforme

Mais les travaux du chemin de fer posent des problèmes. La compagnie P.L.M. a fait réaliser des portions de voies qui franchissent la voie publique non réglementaires. Elle s'arrange à l'amiable avec la commune d'Arcy. Elle versera, en 1874, la somme de 2 200 F pour les préjudices causés. Cette somme d'argent vient à point pour la commune qui la consacre à la réfection des routes communales.

Une action en justice est menée, cette fois, par les propriétaires des terrains bordants la voie. La compagnie P.L.M. leur propose 763 F de dommages et intérêts. Somme qui sera refusée par les propriétaires. Le tribunal les déboutera de leurs prétentions et ils durent payer les frais de justice.

Le développement de la gare

Par la suite, devant l'affluence des touristes, un autre arrêt avec une maison garde-barrière est créé en Girelles afin que les touristes puissent aller visiter les grottes d'Arcy rapidement. L'arrêt sera supprimé lors de la modification de la RN6 et suite au creusement de la route actuelle à travers le massif rocheux. La maison garde-barrière sera rasée après la seconde guerre mondiale. Mais, on en voit encore des traces sur place.

La voie provisoire d'une voie de marchandises va subsister jusqu'à son démantèlement en 1990. Elle permet de charger des wagons de bois ou de matériaux diverses à Arcy. Cette voie va permettre aussi de parquer provisoirement les trains de marchandises pour laisser passer les trains de voyageurs. Une halle à marchandise est construite. Avec la fermeture de la gare, elle sera inutilisée. La commune la rachète, quelques années plus tard, pour y mettre les ateliers municipaux et le matériel des cantonniers.

Le début du commencement de la fin ?

« Dans le but d'améliorer le service », la SNCF va procéder à la suppression des arrêts facultatifs. Puis, à partir de 1991, les gares seront fermées, les unes après les autres. La gare d'Arcy fermera ses portes le 29 septembre 1991. Puis, la double voie et bâtiment-abri pour les voyageurs en face de la gare vont être démolis. Un abri « béton » va être construit à côté de la gare pour les voyageurs.

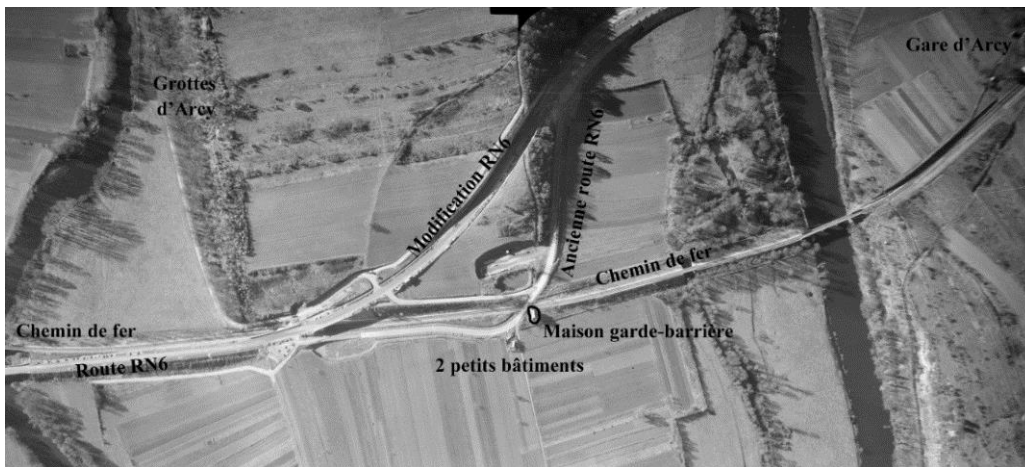
Des travaux de modernisation des voies sont réalisés entre avril et juin 2010 sur la partie Cravant-Avallon dans le but d'améliorer la vitesse jusqu'à 110 km/h et la sécurité. Sauf que... avec le changement des autorails, plus confortable... la vitesse des trains se trouve réduite...

Avec le changement d'horaire du 11 décembre 2011, la ligne Avallon-Autun est fermée au trafic voyageur. Elle sera désormais réservée uniquement au fret.

A de nombreuses reprises, au XX^e siècle, notre ligne de chemin de fer a été menacée de

fermeture. Les multiples projets présentés par le Conseil régional et la SNCF sont inquiétants. Il est trop tôt de dire ici ce qui va se mettre en place car les négociations entre les élus et le Conseil régional continuent. Dans le dernier projet présenté par le Conseil régional, les trains ne s'arrêteront plus dans notre gare...

Hervé CHEVRIER



LA PAROLE DES JEUNES

Samedi 27 septembre, les Arcadies ont organisé une réunion d'échange avec les jeunes adolescents et jeunes adultes d'Arcy et de ses environs. Nous avons invité la mairie qui a été représentée par Sylvie Joublin et Jean-Marc Anièrre. A cette occasion plusieurs sujets ont été abordés tels que les projets de sorties: spéléo, sortie dans un parc d'attraction, sortie VTT etc.. les activités, les incivilités: mégots de cigarettes, papiers, détérioration sous le préau, le bruit : rires, portes de voiture, cris etc .. les excès de vitesse (dépassement de vitesse autorisée) ou vitesse excessives (rouler trop vite en rapport à la situation).

Ce sont 22 jeunes ados et jeunes adultes qui ont répondu présents à cette invitation et nous les remercions encore. Un bel échange et des prises de conscience en sont ressortis pour tous, nous avec bien sûr. A leur demande des cendriers ont été réclamés : sortie de la salle des fêtes, devant la boulangerie, ainsi que des poubelles. Ils nous ont aussi dit que les jeunes n'étaient pas les seuls à rouler vite dans notre village, vrai ! Ils souhaiteraient un abri de bus, un panier de basket, que des jeux soit installés pour les jeunes enfants. Ils aimeraient une salle pour l'hiver afin de s'y retrouver. Et ils demandent aux Arcadies d'organiser des sorties Vtt, escalade, Parc d'attraction et un week-end end au ski. Nous avons vu avec les majeurs d'organiser les projets et que nous les suivront avec l'accord du bureau.

Sandrine ROSE

Un résumé nous a été fait par Julie : « Chers Arcyats, suite à notre réunion (la parole des jeunes) du samedi 27 Octobre 2014, nous avons parlé de choses qui pourraient changer dans Arcy, tels que de mettre des cendriers dans Arcy, plus de poubelles, ainsi que de remettre en état les jeux pour les enfants au terrain de foot. Nous avons aussi parlé de sorties et d'activités collectives, beaucoup de bonnes idées sont ressorties durant cette réunion. Nous espérons, nous les jeunes, que nos paroles sauront attirer votre attention, car nous sommes très fiers de notre village et nous voulons le faire évoluer. »

Les jeunes d'Arcy et de ses alentours.

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES

Des travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales ont eu lieu dans les rues de l'Orme et de la Croix Benoit soit 37 nouveaux branchements.

L'assainissement des eaux usées est de la compétence de la Communauté des Communes entre Cure et Yonne. La Commune d'Arcy a délégué à la Communauté des Communes la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux de son réseau d'eaux pluviales. Nous n'allions pas creuser deux tranchées !

En préambule de cet important chantier, la CCECY a commandé une étude à la parcelle : enquête technique de chaque habitat nécessaire à l'élaboration des projets de branchements. Le but, pour le réseau d'eaux usées, était d'identifier toutes les sorties, les raccordements en domaine privé ou public pour estimer le coût (branchement dit « simple » d'un coût inférieur à 2000€ et « complexe » inférieur à 3500€). Concernant les eaux pluviales, il fallait identifier les circuits d'écoulement d'eaux claires venues des toitures de celles provenant des zones imperméabilisées pour chaque unité foncière avec estimation des coûts. Un recueil des données a été réalisé avec plan de l'existant et raccordements futurs.

Ensuite, les riverains ont été informés par courriers, contacts téléphoniques et deux réunions. Les travaux ont débuté le Lundi 20 Octobre et leur fin contractuelle le 5 Décembre dernier. Grilles avaloirs, branchements, collecteurs sont installés : étape 1 du programme.

Le montant total des travaux est de 212.600€ H.T. La part de financement de la Commune via la CCECY est de 49.873€78 pour le réseau des eaux pluviales.

Etape 2, les connexions au réseau de chaque habitation seront réalisées. Les travaux terminés, une taxe de 1500€ pour chaque raccordement sera perçue. La prise en charge de l'ensemble des prestations par la CCECY permet un soutien financier plus important de l'Agence de l'eau Seine Normandie. L'utilisateur a moins à se soucier des travaux qui, selon les cas, seront subventionnés en grande partie voire totalement.

Il y aura encore des perturbations dans les rues de l'Orme et de la Croix Benoit en début d'année 2015... pour une bonne cause. Après une dizaine d'années d'attente (aides financières orientés vers les plus grosses villes), Arcy est la première commune à bénéficier de ce type de financement sur le territoire intercommunal.

Sylvie Joublin



SOYEZ VIGILANTS

En cette période de Noël, nous vous recommandons de rester vigilants. Vols et tentatives de vols nous ont été signalés. Appeler la Gendarmerie au 03.86.81.50.17 en cas de problème ou pour prévenir de vos départs en vacances.

Par ailleurs, le numéro de portable de la mairie (07.87.37.85.74) mis en place cet été est à utiliser, en cas d'urgence, quand la mairie est fermée uniquement.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES A COMPTER DU 1^{er} OCTOBRE 2014

	<u>DECHETTERIE DE VERMENTON</u> 03.86.81.59.37	<u>DECHETTERIE DE MAILLY LA VILLE</u> 03.86.81.11.27
Lundi	FERMÉE	FERMÉE
Mardi	14h00 - 17h00 (18h00 <i>en été*</i>)	FERMÉE
Mercredi	FERMÉE	9h00-12h00 14h00-17h00 (18h00 <i>en été*</i>)
Jeudi	FERMÉE (Ouvert 9h00 – 12h00 <i>en été*</i>)	FERMÉE
Vendredi	9h00-12h00 14h00-17h00 (18h00 <i>en été*</i>)	FERMÉE
Samedi	14h00 - 17h00 (18h00 <i>en été*</i>)	9h00 - 12h00

***été : du 1^{er} avril au 30 septembre**

**Pour tout renseignement : service environnement de la Communauté de Communes
Entre Cure et Yonne : 03 86 81.66.56**

MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES AU LAC SAUVIN A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2015

La collecte des ordures ménagères des habitants du Lac Sauvín sera dorénavant organisée par les services de la Communauté des Communes entre Cure et Yonne les jeudis en fréquence hebdomadaire comme l'ensemble de la commune.

LA GRANDE GUERRE COMMÉMORÉE

PAR TOUTES LES GÉNÉRATIONS



Bonne note aux élèves de la classe de CM1-CM2 du RPI / Ecole de Voutenay et M. Patrick Hesbert, leur professeur des écoles qui ont réalisé un beau travail sur le thème de la Grande Guerre, exposé dans la chapelle du Beugnon lors du week-end du 11 novembre.

Afin de sensibiliser les jeunes à ce drame historique, le comédien, Ludovic Féménias, est intervenu en classe interprétant un texte nourri des correspondances d'un jeune soldat de l'Yonne : Armand Babeuille, tué d'une balle dans la poitrine le 20 mai 1918. (production Yonne en Scène, création Archives Départementales d'Auxerre)

LOUIS ET CONSTANT HOUDOT : LES POILUS D'ARCY OUBLIÉS

L'Armistice du 11 novembre dernier a été marqué par la pose d'une plaque sur le Monument aux Morts de notre commune, honorant la mémoire de Constant et Louis HOUDOT. Ces deux combattants de 14-18 sont morts respectivement en 1919 à 48 ans et 1922 à 23 ans des suites de leurs blessures aux combats.

Constant Houdot a été gazé dans les tranchées et Louis Houdot gazé aussi avait en plus contracté la tuberculose.

Ils n'avaient pas été inscrits sur le monument aux morts car selon la loi du 25 octobre 1919, l'inscription d'un nom se justifiait si le défunt était décédé pendant la période du conflit.

Ces hommes ont combattu à la guerre comme les autres soldats de 14-18. Ils ont comme les autres soufferts. La seule différence est qu'ils ne sont pas tombés sur le champ de bataille fauchés par un obus ou par une balle ennemie mais atteints par un gaz, qui les a tués lentement.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la demande de M. Louis Ducrot, descendant de Constant HOUDOT, et de l'office national des anciens combattants, pour inscrire sur le monument aux morts les noms des deux combattants oubliés.

Dorénavant à chaque commémoration du 11 novembre ils seront nommés et reconnus « Morts pour la France ».

Olivier BERTRAND

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année pour commémorer l'armistice du 11 novembre, un rassemblement a eu lieu le mardi 11 novembre au monument aux morts avec :

Dépôt de gerbe
Allocution du maire
Vente de bleuets

On retiendra de cette cérémonie une participation plus nombreuse que de coutume pour l'inauguration d'une plaque apposée sur le monument aux morts.

Celle-ci comporte les noms de deux soldats décédés l'un en 1919, l'autre en 1922 des suites de blessures de guerre.

Ils n'en sont pas moins comme bien d'autres de leurs camarades, morts pour la France.

Cette reconnaissance tardive leur accorde désormais l'hommage qu'ils méritent et qu'il convient d'honorer.

Après la cérémonie, un vin d'honneur était offert par la municipalité à la salle des fêtes. Le banquet de l'Amicale ouvert à toutes et à tous a eu lieu à l'Hôtel des Grottes chez M. et Mme MULLER dans une ambiance toujours aussi conviviale que chaleureuse.

Merci à tous les participants et bonne année 2015

Bernard HOUDOT et Roger BOIROT

LES CLES DU RENOUVEAU

Après un premier semestre très calme, le second fût assez actif pour les membres de l'Association et les bénévoles, avec le 19^{ème} salon d'été.

34 artistes peintres, artisans d'art et sculpteurs (dont un centre d'handicapés), ont régalié les yeux des 200 personnes présentes au vernissage qui s'est déroulé sous la présidence de Monsieur Villiers, Président du Conseil Général de l'Yonne et Monsieur Bertrand, Maire d'Arcy sur Cure, puis les 539 visiteurs venus arpenter les allées de cette exposition du 27 juillet au 10 août.

Nous préparons la 20^{ème} édition pour l'été prochain.

Nous avons ensuite organisé notre journée de fête pour l'Association des Bouchons d'Amour, avec notre partenaire le Lions Club d'Avallon.

Des membres du groupe folklorique bourguignon Clac'Sabots, sont venus pour accueillir et faire danser les visiteurs venus apporter des bouchons ou tout simplement partager un moment avec nous, le tout sur des musiques traditionnelles.

Plus de 150 kg de bouchons ont été recueillis qui permettront d'offrir un chien « Handi'chiens » pour une personne handicapés et en particulier les enfants.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette collecte.

Nous continuons la récupération des bouchons au dépôt d'Arcy sur Cure « Le Pétrin d'Arcy » place Pasteur, chez Atac à Vermenton ou téléphoner au 03.86.81.54.68.

Du 8 au 11 novembre, nous avons proposé une exposition sur la Grande Guerre « 14-18 en chansons » qui s'est déroulée à la Chapelle du Beugnon.

70 personnes ont pu applaudir les choristes de la Chorale d'Arcy sur Cure et d'Asquins venus chanter des chants d'époque, avant de partager un vin d'honneur, tout en parcourant l'exposition d'objets et panneaux retraçant les événements de cette terrible période.

Un couple d'artistes de l'Association Culturelle de Clairefontaine en tenue d'époque a animé l'exposition durant 2 jours.

De nombreux visiteurs sont venus durant ces 4 jours et ont pu admirer parmi les nombreux éléments affichés, des panneaux et diaporama sur ordinateur, réalisés par les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Voutenay guidés et encadrés par leur instituteur Patrick Hesbert.

Nous les remercions et félicitons pour leur extraordinaire travail.

Le Chœur d'Hommes d'Accolay a clôturé l'exposition par des chants d'époque.

Nous remercions les artistes de l'Association Culturelle de Clairefontaine et les choristes de la Chorale d'Arcy sur Cure et du Chœur d'Hommes d'Accolay pour leur présence et interprétation de ces chants de circonstance qui ont parfaitement illustré les nombreux affichages et objets présentés.

Enfin, nous avons participé au Téléthon les 5 et 6 décembre, en proposant le 5 au soir, un concert de Noël interprété par les 45 choristes de la Chorale d'Epoisses. Très belle représentation et agréable soirée en présence de Monsieur Bertrand, Maire d'Arcy et son épouse, ainsi que les quelques personnes venus applaudir ce récital. Le 6 à midi, 23 personnes sont venus partager un moment convivial autour d'un repas « moules-frites » suivi de l'animation haute en couleurs des Chtis de l'Isle sur Serein qui ont mis une ambiance très festive, digne d'un carnaval, avec un défilé dans les rues d'Arcy sur Cure, à la rencontre des habitants susceptibles de faire un don pour le Téléthon.

Nous remercions les personnes présentes aux activités proposées et réceptives au passage du défilé, et regrettons le manque de solidarité d'un grand nombre d'Arcyats.

Les membres de l'Association remercient très sincèrement l'aide et le travail effectué par les bénévoles qui ont répondu présents à nos appels et espérons que nos activités futures fédéreront d'autres bonnes volontés.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2015 et vous donnons rendez-vous aux différentes actions dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

La Présidente, Christiane DEIGNEAU et les membres de l'Association

LE COMITE DES FETES

L'assemblée générale extraordinaire du Comité des fêtes d'Arcy s'est déroulée le 20 juin 2014 avec l'élection d'un Conseil d'administration et d'un nouveau bureau comme suit:

Président Jean marc ANIERE - Vice-Président Steeve LYTTON - Trésorière : Evelyne ROBERT et secrétaire: Anne TREHEUX.

Je tenais à saluer le travail de l'équipe sortante et en particulier Renaud et Nathalie qui ont pris en charge ce Comité des fêtes et réalisé de nombreuses festivités entre mars 2013 et mai 2014 rassemblant de nombreux Arcyats mais également des habitants des communes avoisinantes.

A peine installé, le nouveau comité des fêtes a organisé le vide grenier les 23 et 24 août 2014, épreuve assez éprouvante car l'équipe n'avait jamais "travaillé " ensemble et devait prendre ses marques et se connaître. Chose faite puisque cette manifestation a été un succès avec il est vrai, une clémence de la météo et un nombre de participants avoisinants les 80. Préparé dans la rapidité avec quelques petites sueurs froides d'organisation, c'était un beau Week End apprécié de la plupart des participants. Nous sommes fins prêts pour l'année prochaine.

Le comité des fêtes a assuré en partenariat avec les clefs du renouveau l'organisation et la préparation de l'intendance à l'occasion du forum des associations organisé par la Municipalité d'Arcy le 14 septembre 2014.

En collaboration avec le rallye de voitures anciennes partant d'Arcy, un pain beurré a été organisé à cette occasion le 21 septembre 2014 qui a connu un réel succès.

Enfin, l'organisation du 1er marché de Noël le lundi 22 décembre 2014 devrait être également un succès car plus de 20 exposants sont inscrits.

Je profite de cet article pour remercier les bénévoles qui œuvrent dans le Comité des fêtes, adhérents ou non, mais également la Municipalité et le personnel communal pour le coup de main donné au cours de ces manifestations et présente au nom du comité à tous les Arcyates et Arcyats une bonne année 2015. Cette année sera pour le comité des recherches de nouvelles manifestations originales et plaisantes pour tous.

Jean-Marc ANIERE

LES AMIS DE LA CHAPELLE DU BEUGNON

2014 / 2015 : Un double engagement.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'objectif de notre association, qui compte plus de 170 adhérents est double:

1/ le premier est d'aider la commune pour la restauration de la chapelle :

Deux tranches ont d'ores et déjà été réalisées : la rénovation de la toiture, et la restauration de l'intérieur.

La deuxième tranche a fait l'objet par l'association, d'un don de 30 000 € à la municipalité d'Arcy sur Cure en 2012.

Une troisième et dernière tranche, programmée en 2015, concernera la restauration du porche d'entrée, le traitement des façades, la pose de vitraux sur les baies et la réparation de la cloche.

Conformément à notre mission première, nous participerons à son financement avec un second don de 30 000 € qui doit couvrir la part communale de ces travaux.

2/ le second est d'accueillir des manifestations à caractère culturel dont la chapelle doit être le berceau.

Convaincu avec raison, qu'un monument tel que la chapelle doit vivre, Monsieur le Maire nous a proposé d'animer ce nouvel espace public communal.

Nous tenons à le remercier pour sa confiance, et essayons depuis deux ans de proposer des spectacles variés respectant l'esprit du lieu.

La première étape fut de faire connaître la chapelle et en début d'année nous nous étions dit, il y eu l'effet réouverture de la chapelle après 40 ans de fermeture, et ça va se tasser.

Il semble que nous soyons trompés puisque ce sont 945 personnes qui sont venues à la chapelle en 2014.

Nous pensons qu'il n'y a pas de formule magique pour attirer les gens, surtout dans un hameau isolé comme le Beugnon, c'est l'accueil, la convivialité, la qualité et la diversité des spectacles qui génèrent ce que nous appelons " le bouche à oreille, et l'effet boule de neige".

Pour 2015 nous aimerions renforcer le coté intercommunal de notre action, nous voudrions amplifier ce mouvement déjà amorcé puisque plus de 87 % de nos spectateurs viennent des villages environnants (Bessy, Lucy, Essert, Nitry, Sacy, Vermenton, Accolay, Girolles, Précy etc..) en



tissant par exemple, un lien avec les structures culturelles en place dans les communes.
Nous précisons que ces activités sont financées, grâce à la générosité de nos différents sponsors (Véranco, le Garage des Grottes, l'Entreprise Lazzari, la Boulangerie le Pétrin d'Arcy, l'Hôtel des Grottes, le Garage Autosur de Vermenton)
Nous ne saurions oublier le nerf de la guerre que l'on appelle la "logistique", maillon que nous pouvons assurer dans les meilleures conditions, grâce à l'aide matérielle de la Commune d'Arcy sur Cure, de la Communauté de Communes, et de l'Yonne en scène.

L'Association des Amis de la Chapelle remercie tous les participants et les invite à participer encore plus nombreux aux manifestations qui se dérouleront en 2015.

Dominique REGNIER.

Retrouvez toutes nos informations et actualité sur : www.chapelledubeugnon.fr

LES ARCADIES



2^{ème} Semestre 2014

SECTION TENNIS DE TABLE

Notre activité « Tennis de table » a redémarré début septembre à la salle des fêtes d'Arcy, avec 34 adhérents dont 9 de moins de 18 ans.

Deux équipes sont engagées aux championnats de l'Ufolep

Equipe 1 : Division d'honneur, elle essaie de se maintenir !
Robert Rafenomanjato, Francis Fuentes, Rémi Muller, William Garlick, Jean- Marie Bressolles, Raphaël Davies.

Equipe 2 : Surclassée en division 1 et donc doivent doubler leurs efforts !
Isac Carvalhido (capitaine), David Bertrand, Frédéric Bertrand, Clément Carvalhido, Julien Baudhuin.

Venez les voir évoluer ! Les matchs se déroulent les vendredis soirs environ tous les 15 jours.
Les entraînements se déroulent les mardis et jeudis de 20 à 22h.

Les jeunes Arcyats et enfants des villages environnants, sont accueillis les mardis de 18h30 à 19h30, Guillaume, éducateur sportif des Filous futés, les entraînent. **Une partie d'entre eux sont engagés aux championnats individuels Ufolep** : Clément Carvalhido, Grégoire Delannoy, Logan Denost, Tony Fuentes, Colin Priollet, Hugo Teissier, William Garlick, Rémi Muller.

ATELIER DE FILS EN AIGUILLES

Notre atelier de fils en aiguilles se déroule tous les mardis de 14h à 17h30 à la salle des fêtes d'Arcy.

17 personnes de 20 ans à 83 ans se retrouvent pour partager leurs savoirs et leurs idées. Nous apprenons à lire un patron, se servir d'une machine à coudre, tricoter, crocheter... De très belles réalisations sont nées : sacs, bouillottes sèches, pyjamas pour enfants, portes tartes... L'association A équipé l'atelier de 2 machines à coudre et prochainement elle investira dans 2 autres ainsi que dans une sur-fileuse. Le but est de permettre à celle qui n'ont pas de machine de pouvoir quand même travailler et aux autres de ne pas porter... C'est très lourd une machine !

Durant l'atelier un goûter est partagé où des dames viennent juste pour partager ce moment de convivialité.

L'atelier est ouvert à tous (adhésion de 8€ + cotisation à l'atelier 8€ pour l'année). N'hésitez à nous rejoindre. Couturières ou pas... Venez vite nous rendre visite !

ATELIERS ET SORTIES

Atelier « FABRICATION DE PANIERS EN NOISETIER » :

chaque jeudi de 14 à 17h - salle des fêtes d'Arcy.

Suite à une proposition de Madame Ghislaine Petit de Prégilbert, nous nous réunissons (9 adhérents) pour fabriquer des paniers, non pas en osier mais en noisetier, et ce n'est pas si simple...

Nous coupons des branches (avec autorisation des propriétaires), on en tire des éclisses (lanière prélevée sur la tige) que l'on racle pour l'affiner. Nous arrivons au stade du tressage. L'aventure n'est pas terminée ! Normalement nos paniers seront finalisés en mars ! Nos outils : canif, rabot, mètre, torchon, pousses de noisetiers de 2 mètres, bien droites et sans nœuds.

L'atelier est ouvert à tous, seule condition être adhérent ! N'hésitez à nous rendre visite !

Atelier « DES FILS ET DES PERLES » Il n'a pas repris pour le moment. Nous avons proposé cette activité les mardis pendant les vacances de la Toussaint pour les enfants mais hélas il n'y a pas eu d'inscription. Ce n'est pas perdu et reste bien dans nos esprits... Nous réitérerons à une prochaine date, l'association ayant acheté de très belles perles ! Dernière minutes !!! Une proposition d'une perleuse vient de nous être faite : un jeudi après-midi dans les vacances de février pour un atelier de perles !!

Samedi 18 octobre : « VTT TRIAL INITIATION »

Animé par un professionnel, cet atelier a fait fureur auprès de 6 jeunes ! Découverte du matériel, prise en mains du VTT, randonnée sportive dans nos chemins... Une belle matinée énergique !

Samedi 15 novembre : « LASER GAMES » Auxerre

Une sortie en co-voiturage, deux belles parties très dynamiques avec 21 joueurs de 10 à 45 ans !

Dimanche 02 novembre : « 3^{ème} VIDE COFFRE A JOUETS ET VETEMENTS ET EXPOSITION ATELIER DE FILS EN AIGUILLE »

De beaux jouets, jeux, livres et habits de qualité ont été présentés par 19 exposants, une salle comble et de nombreux acheteurs, ainsi qu'une belle exposition des réalisations de l'atelier couture !

Dimanche 30 novembre : « 4^{ème} LOTO »

Le loto a affiché « complet », nous avons du « refuser » des joueurs ! De nombreux très beaux lots ont été gagnés... Encore merci à tous nos donateurs !

« CALENDRIER DE L'AVENT » : Lundi 01 décembre puis chaque vendredis et samedis, ainsi que les 21 et 22 ...

A ce jour la première fenêtre s'est ouverte, avec une quinzaine d'enfants et leurs accompagnateurs... Participez aux énigmes! Retrouvez-nous place Pasteur à 18h15 pour découvrir la maison dont le volet s'ouvrira et qui nous accueillera chaleureusement... Participez à la magie de Noël made in « Arcadies »... Activité pour tous... quelque soit votre âge !

Hélas des Activités annulées pour manque de suffisamment d'inscrits :

Atelier « Tennis », « Des fils et des perles », « Décors de Noël » au profit du Téléthon

L'association «Les Arcadies» remercie vivement les bénévoles, les 63 adhérents et familles participant toujours avec énergie et bonne humeur aux différentes activités et sorties. Nous vous souhaitons de très agréables fêtes de fin d'année...

Les Arcadies : *Présidente : Sandrine Rose 03 86 81 97 59 – 06 85 31 61 97
Florence David - Corinne Teissier - Eddie Vendois*



L'ENTENTE BASSE CURE

Nouveautés 2015 :

L'union des pêcheurs du Nord-Est s'étant jointe aux 73 départements déjà adhérents, la carte interfédérale EHGO permet désormais de pêcher dans 91 départements, au coup, au lancer, au vif, au poisson mort ou artificiel, à la mouche artificielle, en 2^e catégorie (4 lignes au maximum) comme en 1^e catégorie (à 1 ligne).

Points de vente pour les permis : Camping d'Arcy, Maison de la Presse et Café des Sports à Vermenton

Présidente de l'EBC : Mme Arlette Frévé (06.08.50.36.77)

Contact à Arcy : Jean-Marie DUPATY (03.86.81.91.75)

Tarifs 2015

Carte départementale « majeur »	77.30 €
Carte interdépartementale « EHGO » :	95.00 €
Carte « Mineur » (12-18 ans au 01/01/2015) :	20.00 €
Carte « Découverte Femme » :	32.00 €
Carte « Découverte (moins de 12 ans au 01/01/2015) :	6.00 €
Carte « Hebdomadaire » :	32.00 €
Carte « Journalière » :	11.00 €

CLUB DE L'AMITIE

Les réunions du Club de l'Amitié ont lieu chaque mercredi après-midi dans l'ancienne salle d'école depuis le mois de mars.

Notre effectif, malheureusement décroissant au fil du temps, ce nouveau local s'avère mieux adapté à nos besoins. De taille plus restreinte, clair et ensoleillé, et par ailleurs bien chauffé quand le besoin se fait sentir, ce lieu nous procure à la fois quiétude et intimité.

Aussi les inconditionnels de nos rencontres hebdomadaires éprouvent beaucoup de plaisir et de satisfaction à se retrouver pour partager quelques heures en commun.

De 14 à 18h, chacun s'adonne au loisir qui lui convient. Pas de récréation contrairement aux enfants qui dans le passé occupaient la classe.

Tout le monde est bien trop occupé et concentré sur l'activité qu'il partage avec ses partenaires de jeux.

A 16h on s'accorde cependant une pause thé ou café accompagnée de pâtisseries souvent offertes ou confectionnées par l'un ou l'autre d'entre nous.

C'est une façon de renforcer les liens de notre petite équipe. C'est aussi l'opportunité d'entretenir du relationnel et d'oublier les soucis au quotidien l'espace d'un instant pour ceux et celles qui sont plus ou moins seuls durant la semaine.

Autant de petites intentions qui contribuent à apporter un peu de bonheur et de couleur à la vie des uns ou des autres. C'est peu et parfois beaucoup.

Bientôt les fêtes de fin d'année mais nous n'interrompons nos activités que pendant celles-ci pour reprendre début janvier.

Bonnes fêtes et bonne année 2015

Bernard HOUDOT

LE SEL (Système d'Echange Local)

Le SEL, c'est échanger autrement et librement, privilégier le lien plutôt que le bien, valoriser les savoir-faire et la responsabilité de chacun par la coopération et la solidarité. L'adhésion est gratuite, ouverte à tous à distance raisonnable d'Arcy. Une réunion d'information et de partage de bons plats a lieu tous les mois. Contact : seldarcy@yahoo.fr; Site : <http://seldarcy.super-h.fr>

ARCY GYM

Excellente rentrée pour ARCY GYM, le nombre d'adhérents est en augmentation. Amélie, animatrice à l'Office Des Sports d'Avallon, vous dispense des cours très dynamiques dans une bonne ambiance. Après la brève de Noël, les cours reprendront le mercredi 7 janvier. Bonne année 2015 à tous

Nadine ENGELMANN

ASSOCIATION SPORTIVE D'ARCY

Notre apprentissage en 2^e division se poursuit doucement. Après un bon début de parcours, problèmes d'effectif aidant (blessures, suspensions, activités professionnelles et jeunes débutants) nous sommes à la peine. En deuxième partie du championnat lorsque nous serons au complet, nous espérons un redressement.

Cette année, après des travaux effectués par le club et les employés communaux : mise en place de nouveaux buts, remise en état des surfaces endommagées (nivellement avec apport de terre, engazonnement, roulage et tontes), l'entrée d'Arcy bénéficie d'un « joli coup d'œil ». Par ailleurs, un terrain d'entraînement a été mis en place, Avenue de la Gare, pour soulager la pelouse des Champs Dalouze.

Une équipe de jeunes U7, U8, U9 a été créée, 5 joueurs dont une fille viennent à l'entraînement tous les mercredis à 15h et participent à des « plateaux » sur divers stades et dans des gymnases de l'Avallonnais.

Il est encore possible de s'inscrire : 06.80.51.43.66

Bon Noël et Bonne Année à toutes et à tous

Le Président : Pierre BOLIS

ETAT CIVIL : JUILLET A DECEMBRE 2014

NAISSANCES

GUILLOT Benjamin, Timotei, Mateo né le 12 septembre 2014 à Auxerre (89)

ZITOUN MECCHIA Lina, Anna-Pietra, Marie née le 8 novembre 2014 à Auxerre (89)

MARIAGES

FOURMIGUIER Pascal et KLEIN Sylvie le 12 juillet 2014

BLIN Frédéric et DUPATY Muriel, le 26 juillet 2014

FERRONT Lionel et SIMON Hélène le 9 août 2014

DECES

FAES Raymond décédé le 31 juillet 2014 à Avallon (89)

JOUBLIN Monique décédée le 30 septembre 2014 à Avallon (89)

DOCCI née CARRION Marie-Louise décédée le 8 octobre 2014 à Arcy-sur-Cure (89)

MEGRET Guy décédé le 23 novembre 2014 à Dijon (21)

